



PRÉFET DE LA RÉGION BASSE-NORMANDIE

CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE DE PRÉFECTURE
POLE INTERMINISTERIEL REGIONAL DE COMMUNICATION

Caen, le 18 décembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention de partenariat entre l'Etat, la Région Basse-Normandie et les organisations syndicales d'employeurs et de salariés pour l'emploi et la formation en Basse-Normandie.

Le mercredi 18 décembre 2013 à 18 heures 30 au CESER de Basse-Normandie

Cette convention est la déclinaison régionale d'un accord cadre national signé le 9 octobre 2013 par le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social avec l'association des régions de France (ARF) et les partenaires sociaux pour, dès janvier 2014, optimiser la coordination régionale entre les politiques de l'emploi de l'Etat, les politiques de formation professionnelle de la Région et les actions Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP), association constituée au niveau national entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Cette convention participe de la priorité du gouvernement d'une inversion durable de la courbe du chômage par la sécurisation des parcours professionnels, notamment grâce à la formation professionnelle, et par l'anticipation des mutations économiques dans le contexte d'un appel à projet national du FPSPP consacré à l'accompagnement des mutations économiques et doté d'un financement à hauteur de 10 millions d'euros.

Les objectifs de cet accord portent essentiellement sur l'accès à l'emploi des jeunes, le maintien et l'accès à l'emploi des actifs les plus fragiles ainsi que la sécurisation des salariés et demandeurs d'emploi confrontés à des mutations économiques.

La Basse-Normandie a déjà fait la preuve d'une politique concertée, volontariste et offensive, pour l'accès et le maintien dans l'emploi des actifs par une formation de qualité adaptée aux besoins des territoires et des entreprises.

Les résultats enregistrés en région sur l'évolution récente des chiffres du chômage et sur la sécurisation des parcours professionnels des salariés et demandeurs d'emploi nous confortent dans la volonté d'une concertation encore plus appuyée pour permettre l'émergence de projets territorialisés dans ces domaines.